



OPERATION « ARGENT DE POCHE »

Quelles sont les finalités du dispositif « Argent de poche » ?

- Découvrir les structures municipales, nouer des relations avec les agents territoriaux ainsi que les élus et s'insérer dans la vie locale.
- Acquérir une première expérience professionnelle et recevoir en contrepartie une indemnisation financière.

Quelles missions ?

- Entretien des espaces verts, entretien des locaux, archivage administratif.

Qui peut participer ?

- Les jeunes mineurs à partir de 16 ans nés en 2007, 2008, 2009

Quand et pour combien de temps ?

- Le projet Argent de Poche se déroulera durant les vacances de la Toussaint, sur la semaine du 20 au 23 Octobre 2025. La durée de travail journalière sera de 3h 30.

Quelle sera la rémunération ?

- Le jeune sera rémunéré à hauteur de 15 Euros la mission.

Qui encadrera le jeune ?

- Les jeunes seront accompagnés d'un tuteur : Un employé communal ou un élu les encadrera pendant toute la durée de leur activité.

Quelles sont les formalités à remplir ?

→ Un dossier d'inscription, une autorisation parentale ainsi qu'une charte d'engagement précisant le règlement de ce dispositif. Un contrat de participation sera à signer entre la Mairie, le jeune et ses représentants légaux.

Comment se procurer le dossier d'inscription ?

→ Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à la mairie et sur le site internet de Campénéac à partir du 15 Septembre 2025 et à retourner au plus tard avant le 10 Octobre 2025 à la Mairie. La réponse à votre candidature vous sera communiquée pour le 11 Octobre au plus tard.

Liste des pièces à joindre.

- ☐ Le dossier d'inscription 2025 avec autorisation parentale et contrat de participation en deux exemplaires dont un qui vous sera rendu après signatures.
- ☐ Un justificatif de domicile des parents datant de moins de trois mois.
- ☐ Une photocopie de la carte d'identité.
- ☐ Une photocopie de la carte vitale.
- ☐ L'attestation d'assurance responsabilité civile.
- ☐ Certificat médical stipulant que le participant n'a pas de contre indication à une activité en collectivité.

Mes motivations



OPERATION « ARGENT DE POCHE »

Dossier d'inscription

Identité

NOM : Prénom :
Date de naissance :// N° de sécurité sociale :
Adresse :
Téléphone ://// Mail :

Responsable légal(e)

NOM et prénom du 1^{er} parent :
Adresse :
Tél domicile ://// N° de portable :////
Tél travail :////

NOM et prénom du 2^{ème} parent :
Adresse :
Tél domicile ://// N° de portable :////
Tél travail :////

Disponibilités

Je souhaiterais réaliser missions _sous réserve du nombre de participants.

J'ai une préférence pour un service sous réserve du nombre de participants :

☐ Entretien des espaces verts

Je suis disponible toute la semaine du 20 au 23 Octobre ☐ Oui ☐ Non

Si non, j'indique mes disponibilités (les jours choisis doivent être consécutifs)

☐ Lundi 20 ☐ Mardi 21 ☐ Mercredi 22 ☐ Jeudi 23



OPERATION « ARGENT DE POCHE »

Autorisation parentale

Madame, Monsieur

En qualité de tuteur légal, déclare, avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille- mon filss'engage :

- La collectivité ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « argent de poche » ne pourra avoir équivalence de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom et sous couvert de leur tuteur.
- La collectivité engage un contrat d'assurance « Responsabilité civile » auprès d'une compagnie notoirement solvable. Ce contrat est lié à l'activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des activités. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Madame, Monsieur autorise

☐ ma fille ☐ mon fils :

NOM :

PRÉNOM :

DOMICILE :
.....
.....

A participer à l'opération « Argent de poche » et à percevoir une indemnité en fin de mission.

☐ Je certifie que ma fille- mon fils est bien domicilié(e) à l'adresse ci- dessus :

Dans le cadre des missions « Argent de poche », des reportages ou des photos peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les activités effectuées sur la Commune et non à des fins commerciales.

☐ J'autorise les prises de vue de ma fille – mon fils.

☐ Je refuse les prises de vue de ma fille – mon fils.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



OPERATION « ARGENT DE POCHE »

Contrat d'engagement

Exemplaire
mairie

NOM-Prénom :

Ce contrat est un engagement, de votre part et également de la part de l'encadrant(e) du dispositif, à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées.

Lisez-le attentivement avant de le signer.

Périodicité de l'activité

→ L'activité « Argent de Poche » se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3h30 de travail dont 30 minutes de pause obligatoire.

Ponctualité

→ J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de la mission ne pourra y participer.

→ Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu d'activité avant l'horaire prévu.

Réalisation des missions

→ Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. Dès lors, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et des chaussures adaptées à la nature des activités.

→ Dans certains cas, la Commune peut fournir des vêtements spécifiques. Je m'engage à porter les équipements de sécurité fournis par le responsable de la mission.

→ Etant indemnisé(e) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant toute la durée de la mission. En conséquence, les téléphones portables devront être, a minima, placés sur répondeur.

Comportement pendant les missions

- Je m'engage à réaliser correctement les tâches qui me sont confiées, à respecter et à appliquer les consignes qui me sont données par les encadrants.
- Je reste poli(e) avec mon entourage, c'est-à-dire les encadrants, les usagers de la collectivité et également envers les autres participants à l'activité.
- Je m'engage à ne pas fumer, à ne pas consommer d'alcool ou de substances illégales pendant les missions.
- Je prends soin du matériel qui m'est confié. Si nécessaire, je nettoie et range le matériel à l'issue du chantier
- Je m'engage à respecter un devoir de réserve et à appliquer le principe de neutralité.

Sanctions

- Des sanctions pourront être appliquées en cas de non-respect d'un des points énoncés précédemment.
 - Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de Poche »
 - Non-indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou durant laquelle mon comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation

- Toute réalisation satisfaisante d'une mission entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15€ par mission. Les paiements seront effectués le jeudi 23 Octobre 2025 à l'accueil de la mairie.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter.

Fait à Campénéac, en deux exemplaires, le/...../.....

Noms et signatures, précédés de la mention « Lu et approuvé »

Le participant

Le représentant légal

Mme Le Maire

Le responsable de service



OPERATION « ARGENT DE POCHE »

Contrat d'engagement

Exemplaire à
conserver après
signatures

NOM-Prénom :

Ce contrat est un engagement, de votre part et également de la part de l'encadrant(e) du dispositif, à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées.

Lisez-le attentivement avant de le signer.

Périodicité de l'activité

→ L'activité « Argent de Poche » se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3h30 de travail dont 30 minutes de pause obligatoire.

Ponctualité

→ J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de la mission ne pourra y participer.

→ Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu d'activité avant l'horaire prévu.

Réalisation des missions

→ Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. Dès lors, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et des chaussures adaptées à la nature des activités.

→ Dans certains cas, la Commune peut fournir des vêtements spécifiques. Je m'engage à porter les équipements de sécurité fournis par le responsable de la mission.

→ Etant indemnisé(e) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant toute la durée de la mission. En conséquence, les téléphones portables devront être, a minima, placés sur répondeur.

Comportement pendant les missions

- Je m'engage à réaliser correctement les tâches qui me sont confiées, à respecter et à appliquer les consignes qui me sont données par les encadrants.
- Je reste poli(e) avec mon entourage, c'est-à-dire les encadrants, les usagers de la collectivité et également envers les autres participants à l'activité.
- Je m'engage à ne pas fumer, à ne pas consommer d'alcool ou de substances illégales pendant les missions.
- Je prends soin du matériel qui m'est confié. Si nécessaire, je nettoie et range le matériel à l'issue du chantier
- Je m'engage à respecter un devoir de réserve et à appliquer le principe de neutralité.

Sanctions

- Des sanctions pourront être appliquées en cas de non-respect d'un des points énoncés précédemment.
 - Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de Poche »
 - Non-indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou durant laquelle mon comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation

- Toute réalisation satisfaisante d'une mission entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15€ par mission. Les paiements seront effectués le jeudi 23 Octobre 2025 à l'accueil de la mairie.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter.

Fait à Campénéac, en deux exemplaires, le/...../.....

Noms et signatures, précédés de la mention « Lu et approuvé »

Le participant

Le représentant légal

Mme Le Maire

Le responsable de service